

Sarepta

Maison de Retraite et d'Accueil

Dorlisheim



Sarepta

Maison de Retraite et d'Accueil



"Vivre une retraite agréable en établissement, résider dans un lieu ouvert sur la vie".

Bienvenue à SAREPTA.

Vous envisagez d'entrer prochainement en établissement pour personnes âgées. Nous avons pleinement conscience de l'importance que revêt pour vous le choix de l'établissement et nous espérons pouvoir répondre aux questions que vous vous posez. Si vous optez pour notre établissement, soyez assurés que toute l'équipe mettra tout en œuvre pour vous donner entière satisfaction. A SAREPTA, vous pourrez compter sur la compétence et l'attention de chacune et chacun pour répondre à vos besoins et vous accompagner dans les actes élémentaires de la vie quotidienne. Nous ferons notre possible pour vous procurer durant votre séjour le confort matériel, mais aussi pour vous offrir un lieu de rencontre et de vie.



Statut juridique et capacité d'accueil

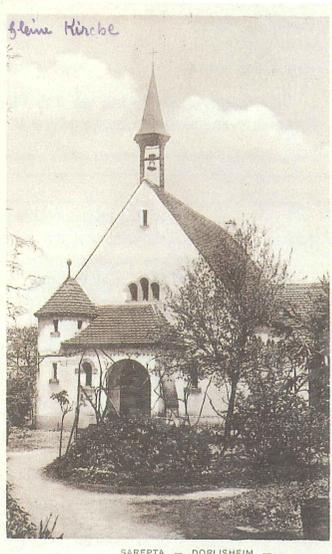
La Maison de Retraite et d'Accueil SAREPTA est un établissement privé, à but non lucratif, géré par une association de droit local, administré par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale et dirigé par une équipe de direction. La capacité d'accueil totale de l'établissement est de 92 lits plus une chambre d'accueil temporaire.





Un peu d'histoire

En 2003, la Maison de Retraite SAREPTA a célébré son centième anniversaire. En effet, c'est le 23 septembre 1903 que le pasteur ZIEGELMEYER, après un long séjour aux Etats Unis, a décidé de fonder une maison de retraite et d'accueil à DORLISHEIM sur une propriété qu'il avait acquise. Ainsi a été créée l'Association "Diakonessen Verein Sarepta" couramment appelée "Sarepta". A l'origine, la propriété comportait trois bâtiments : Hanna, Simeon et la Direction. Le bâtiment Lazare a été construit en 1909, avec, à l'origine, une vocation hospitalière. La chapelle a été inaugurée en décembre 1912, le premier dimanche de l'Avent. Le pavillon Ruth a été terminé en 1925, notamment grâce à des dons provenant des Etats Unis. La communauté des sœurs diaconesses a été dissoute en 1982. Le bâtiment Lazare a été entièrement démoli en 1987. Il a été remplacé par l'actuel qui a été achevé en 1996. Il est aujourd'hui relié au pavillon Ruth par une galerie qui englobe la chapelle. Le bâtiment Siméon, lui, a été entièrement réhabilité en 1996 pour devenir l'actuel Foyer pour travailleurs handicapés mentaux vieillissants.



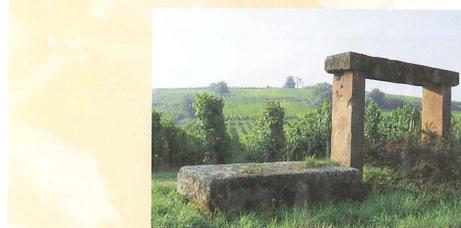
SAREPTA aujourd'hui

Un environnement et un cadre exceptionnels.

La maison de retraite est implantée à DORLISHEIM, important village viticole de 2200 habitants, à une vingtaine de kilomètres au sud ouest de Strasbourg, entre Molsheim et Obernai. L'établissement est situé à la fois au cœur du village et en retrait par rapport à la rue principale. La gare SNCF est à moins de deux cents mètres.

Par ailleurs, un important centre commercial est à quelques centaines de mètres de Sarepta, tout comme les commerces du cœur du village, donc à peine à quelques minutes à pied. Sarepta est un havre de paix, épargné par le bruit de la circulation automobile.

Les bâtiments de l'établissement donnent sur un magnifique parc. A partir des étages, les résidents bénéficient d'une superbe vue sur le vignoble environnant.



L'hébergement

L'hébergement a été conçu à partir de l'impératif de confort et d'intimité.

Les espaces privatifs : les chambres individuelles.

Toutes les chambres sont individuelles. Elles sont équipées d'un bloc sanitaire avec WC et douche. Elles sont équipées d'une prise téléphonique et d'une prise télévision. Les résidents peuvent décorer leur chambre à leur goût et les personnaliser avec des meubles et objets personnels, dans la limite de l'espace disponible. Certaines chambres sont communicantes et permettent l'accueil de couples. Dans un souci de sécurité, chaque chambre est dotée d'un système d'appel, relié jour et nuit sur les récepteurs des personnels soignants.

Les espaces collectifs.

A chaque étage de chacun des deux bâtiments, différents équipements collectifs sont à la disposition des résidents : un salon de détente, un espace petit-déjeuner équipé d'une kitchenette, une salle de bains avec baignoire à hauteur variable, une salle de soins ainsi que deux WC pour handicapés.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comprend un espace médical (salle de kinésithérapie, infirmerie, cabinet médical, salle de soins), ainsi que l'espace restauration (salle à manger, espace d'accueil pour les familles). Une grande salle d'animation est aménagée dans un bâtiment indépendant, en bordure du parc. Enfin, la très belle chapelle est reliée aux bâtiments par une galerie de liaison.



La vie quotidienne

Les résidents occupent leurs journées à leur guise. Ils peuvent librement sortir de l'établissement et recevoir des visites.

Les sorties et absences : afin de ne pas créer d'inquiétude, les résidents doivent informer le personnel soignant de l'établissement. Le cas échéant, le service médical de l'établissement préparera les médicaments pour couvrir la période d'absence (ex : séjour de quelques jours dans la famille).

Les visites : les résidents reçoivent librement leur famille et leurs amis, dans leur chambre ou dans les espaces collectifs aménagés à condition de ne gêner, ni le service, ni les autres résidents.. De nombreuses activités et animations sont régulièrement proposées. Nous vous en donnons un aperçu plus loin (rubrique Loisirs et animation).

Le Conseil de la vie sociale

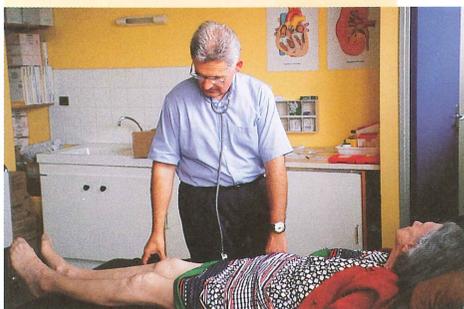
Le Conseil de la vie sociale, anciennement "conseil d'établissement", émet des avis et fait des propositions dans les domaines intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il se compose d'au moins 9 membres représentant les résidents, les familles, le personnel et l'association Sarepta, organisme gestionnaire. Le mandat des membres élus ou désignés est de trois ans (mandat renouvelable). A Sarepta, le Conseil est très actif. Grâce au dynamisme de ses membres, cette instance se révèle particulièrement efficace.



Les soins

Sarepta, grâce à un personnel qualifié et à des équipements adéquats, est un établissement pouvant accueillir des personnes âgées dépendantes. Un médecin coordonnateur est attaché à l'établissement : il garantit la permanence des soins. Les résidents gardent cependant le libre choix de leur médecin traitant, sous réserve de l'adhésion de celui-ci au règlement intérieur régissant la bonne organisation des soins au sein de l'établissement.

En cas de problème de santé, il est fait appel en priorité au médecin traitant habituel choisi par les résidents. Une équipe permanente de personnels soignants diplômés assure les soins quotidiens sur instruction et en liaison avec les médecins traitants. Les pédicures et les kinésithérapeutes interviennent à titre libéral dans l'établissement.



Les loisirs et l'animation

Sarepta a le souci d'être un établissement largement ouvert sur l'extérieur, lieu de rencontre et d'échanges. C'est dans cet esprit que sont favorisées toutes les relations avec l'environnement social et culturel de la maison de retraite. Régulièrement sont organisées des manifestations au sein de l'établissement avec le concours des associations du secteur ou des enfants des écoles .

L'équipe d'animation propose aussi de multiples activités : bricolage, peinture, chant choral, promenades, ou encore la confection des " bredele " de Noël ou des tartes aux mirabelles. Une fois par mois, il y a également la projection d'un film. Evidemment, les résidents disposent aussi, à chaque étage, d'une salle de télévision. Tout est fait pour favoriser la convivialité : ainsi, chaque mois sont fêtés les différents anniversaires des résidents.



Les services

Une retraite agréable en établissement suppose un ensemble de services, autant liés à l'hébergement qu'à la mobilité réduite des résidents.

Les repas : il constitue un élément déterminant d'un séjour agréable au sein de l'établissement. Sarepta dispose d'une équipe de cuisiniers dévoués et compétents. Les repas sont entièrement préparés et servis par le personnel de Sarepta. Horaires :

Petit déjeuner servi de 7h30 à 9 h dans l'intimité des salons situés à chaque étage ;
Déjeuner à 12 heures
Dîner à 18 heures



Le déjeuner et le dîner sont servis dans la salle à manger. Mais les résidents peuvent prendre les repas dans leur chambre si leur état de santé l'exige, après avis du médecin traitant ou du service médical de Sarepta.

Les résidents sont invités régulièrement à participer à des sorties organisées (fêtes locales), à des excursions, ainsi qu'à des rencontres inter-établissements.



La vie à Sarepta est encore ponctuée par la traditionnelle fête d'été ou encore le non moins traditionnel Marché de l'Avent. Les moments forts de l'année sont évidemment dignement célébrés : Noël, Nouvel An, Pâques...

Chaque résident reste libre de choisir les activités auxquelles il souhaite participer. L'essentiel est que chacun ait un séjour agréable.

Toutes les activités et animations proposées tout au long de l'année ne sont possibles que parce que l'association Sarepta a la chance d'avoir des bénévoles particulièrement actifs : organisation matérielle des activités, des festivités, encadrement, accompagnement... Les bénévoles peuvent aussi tout simplement rompre la solitude intérieure de certaines personnes par une visite ou un moment de "causette".



Les menus sont affichés dans chaque service de l'établissement. En cas de besoin, des menus spécifiques sont élaborés pour les résidents astreints à des régimes alimentaires particuliers.

Un espace accueil- restauration a été spécialement conçu pour que les résidents puissent recevoir leur famille ou leurs amis à déjeuner ou à dîner dans un cadre convivial et intime...

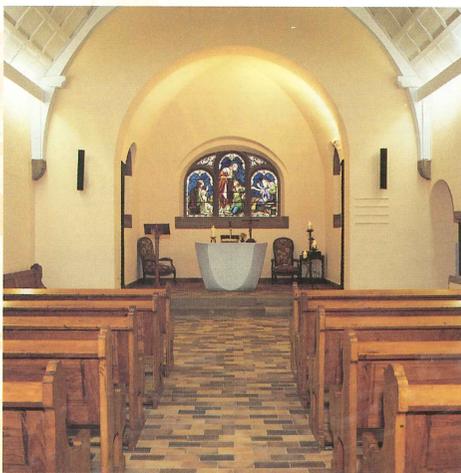
Le courrier : il est réceptionné chaque matin et pris en charge par le service administratif de Sarepta. Il est distribué individuellement dans les chambres par le personnel. Pour le courrier que les résidents souhaitent envoyer, il suffit de le remettre à la réception le matin avant 9 heures.

Le téléphone : chaque chambre est équipée d'une prise téléphonique permettant une liaison directe avec l'extérieur. Il appartient aux résidents de prendre, le cas échéant, un abonnement téléphonique. Une cabine téléphonique à carte est installée dans le hall d'accueil de l'établissement.

Le coiffeur : un salon de coiffure est installé dans l'établissement. Il est à la disposition des résidents qui peuvent faire appel à un coiffeur "à domicile". La mise à disposition du salon de coiffure est planifiée par le service administratif de Sarepta. De plus, dans le village même, il y a plusieurs salons de coiffure.

Les cultes

A Sarepta, les opinions philosophiques et religieuses de chacun sont respectées. Une très belle chapelle est à la disposition des ministres du culte et des fidèles. Le curé vient visiter les résidents une fois par semaine et organise à cette occasion un office dans chacun des bâtiments. Le pasteur vient également chaque semaine et ponctue ses visites par un culte à la chapelle. Les services religieux qui sont célébrés dans la chapelle peuvent être retransmis dans chaque chambre par une sonorisation interne.



Les conditions d'admission

La Maison de retraite et d'accueil SAREPTA prend en charge toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, valides ou en perte d'autonomie, seules ou en couple, sans discrimination d'origine ni de religion. Avant chaque admission, l'avis du médecin coordonnateur est requis pour évaluer l'état de santé de la personne .



Les tarifs

Le prix de journée est proposé chaque année par le conseil d'administration puis arrêté par le Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Le prix de journée comprend : les repas et les boissons, le linge, les soins...

Les résidents peuvent bénéficier, le cas échéant, de l'aide sociale et de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

La demande d'admission comprend un dossier de renseignements administratifs et un dossier médical.

Les personnes intéressées ainsi que leurs proches peuvent visiter l'établissement avant de demander l'admission.



Sarepta

Maison de Retraite et d'Accueil



Le foyer Siméon

A côté de la maison de retraite, Sarepta a ouvert en 1997 un foyer pour travailleurs handicapés mentaux vieillissants. Cette structure, intégrée au site de Sarepta mais disposant d'un bâtiment et d'un encadrement distincts, est ouverte aux handicapés mentaux travaillant en CAT. L'objectif est d'accueillir des handicapés mentaux encore en activité, ne serait-ce qu'à temps

partiel. Le foyer SIMEON se compose de 17 chambres individuelles, parfaitement équipées. Les personnes accueillies bénéficient de l'ensemble des services de Sarepta et des activités organisées par les bénévoles.

Pour cette réalisation innovante, première du genre en Alsace, Sarepta a été primée par l'AG2R.



4 rue Luther 67120 DORLISHEIM

Téléphone 03 88 47 94 30

Télécopie 03 88 38 78 64

Courrier électronique : contact@sarepta.asso.fr

Site internet : www.sarepta.asso.fr

SAREPTA

Maison de Retraite et d'Accueil

Dorlisheim

Unité ELIE

Structure pour personnes psychiquement dépendantes



SAREPTA

4, rue de Luther 67120 DORLISHEIM
Tel : 03.88.47.94.30. Fax : 03.88.38.78.64.
e-mail : contact@sarepta.asso.fr
Site Internet : www.sarepta.asso.fr

Bienvenue Parmi Nous



Madame, Monsieur,

L'Association de la Maison de Retraite et d'Accueil SAREPTA, le personnel et la Direction sont heureux de vous compter parmi les personnes séjournant à l'Unité Elie.

Notre objectif est de faire des journées de votre parent ou de vous-même un temps de vie agréable et serein dans un cadre de vie convivial. Le bien être et le respect de chacun sont pour nous des valeurs primordiales.

Nous sommes organisés en plusieurs équipes actives : de soins, d'animation, de suivi psychologique, afin de vous accompagner et d'apporter un soutien à votre famille.

Nos fonctions et missions sont basées essentiellement sur le respect des principes édités par la Charte des Droits et Libertés de la Personne Agée Dépendante.

Nous vous souhaitons de partager d'agréables moments chez nous et restons à votre entière disposition pour toutes questions.

A bientôt,

Le directeur, Gauthier BACH
Les équipes de la Maison de retraite SAREPTA

Une Belle Histoire, Un Beau Parcours

Après des décennies de travail avec les personnes âgées retraitées de plus de 60 ans, et après 12 ans d'accueil de travailleurs handicapés mentaux, c'est le 03 mars 2008 que la nouvelle structure d'accueil a ouvert ses portes précédée d'un an et demi de construction.

En effet, ce bâtiment flambant neuf prend en charge les personnes âgées psychiquement dépendantes, et apporte un soutien solide aux familles.



Présentation

DORLISHEIM est un petit village paisible, situé sur la route des vins, à une vingtaine de kilomètres au sud de Strasbourg, entre Molsheim et Obernai. SAREPTA est situé à la fois au cœur du village et en retrait par rapport à la rue principale donc à l'abri du bruit de la circulation. La Gare SNCF est à moins de 200 mètres et un important centre commercial est à quelques centaines de mètres du centre d'accueil ; tout comme les commerces du cœur du village, à peine à quelques minutes à pied.

C'est au cœur de Dorlisheim, 4 rue de Luther, que la nouvelle structure pour personnes âgées psychiquement dépendantes dispose sur un même site :

- D'une unité d'accueil de jour de 14 places,
- D'une unité d'hébergement temporaire de 2x3 lits répartis sur deux étages,
- D'une unité d'hébergement permanent de 2x12 lits répartis sur deux étages.



SAREPTA ET SA CONVIVIALITE

Proposer un lieu d'accueil et de vie sécurisant à des personnes valides, semi valides, dépendantes pour leur assurer des prestations de qualité dans le domaine de l'accueil, de l'hôtellerie, des soins et des loisirs est notre objectif premier.

Projet thérapeutique et de vie

Qu'il s'agisse de l'unité d'accueil de jour, de l'hébergement temporaire ou permanent, le projet est élaboré sur la base de journées rythmées en donnant un sens et des repères aux personnes accueillies.

L'accompagnement proposé est individuel, basé sur des projets personnalisés et évolutifs, en fonction du vécu et des capacités du moment.

Des objectifs multiples...

- ...en direction des résidents
 - Proposer aux résidents des ateliers variés de la vie quotidienne,
 - Renforcer l'identité et l'estime de soi en adaptant les activités en fonction des intérêts de chacun,
 - Apporter du plaisir par le biais d'animations quotidiennes et de fêtes,
 - Etre à l'écoute des préoccupations des personnes accueillies.

- ... en direction des aidants

- L'unité Elie propose un accompagnement et un soutien psychologique aux familles par le biais d'entretiens individuels et/ou collectifs.

Prestations de la vie quotidienne...

... De l'Accueil de Jour

L'Accueil de Jour est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h (sauf les jours fériés).

Les personnes accueillies ont la possibilité de suivre divers ateliers, tout au long de la journée, afin de passer des moments agréables :

- Promenades, groupe de gymnastique douce,
- Préparation de mets variés ou de gourmandises,
- Ateliers d'esthétique et de bien-être,
- Ateliers manuels et créatifs au fil des saisons,
- Jeux de mémoire,
- Groupes de « Parole autour des souvenirs »,
- Activités musicales.



Salle d'activités

Jardin thérapeutique



Salle de repas et de repos

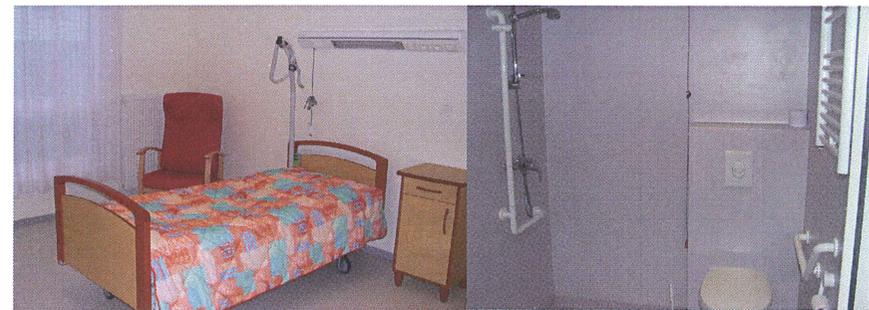
Espace Cuisine/Tisanerie

... Des unités d'hébergement permanent et temporaire

Les espaces privatifs : les chambres individuelles

Toutes les chambres sont individuelles. Elles comprennent un bloc sanitaire avec WC et douche. Elles sont également équipées d'une prise téléphonique et d'une prise télévision.

Les résidents peuvent aménager leur chambre à leur goût et les personnaliser avec leurs meubles et leurs objets, dans la limite de l'espace disponible. Dans un souci de sécurité, chaque chambre est dotée d'un système d'appel relié jour et nuit sur les récepteurs des personnels soignants.



Chambre avec bloc sanitaire

Les espaces collectifs

Dans chaque unité différents équipements collectifs sont à la disposition des résidents : un espace de détente avec un petit salon et une télévision, une kitchenette équipée, un vaste séjour pour prendre les repas de la journée, une salle d'animation lumineuse, des espaces extérieurs aménagés et sécurisés.



Salle à manger

Salon du rez-de-chaussée

Patio rez-de-chaussée

Terrasse 1^{er} étage



Cuisine
Tisanerie

Les repas

Les repas constituent un élément déterminant d'un séjour agréable au sein de l'établissement. Ils sont élaborés par le chef cuisinier de la Maison de Retraite Sarepta, avec la collaboration d'une diététicienne, et servis sur place par le personnel de la structure Elie.

Les menus sont affichés dans chaque service de l'unité. En cas de besoin, des menus spécifiques sont élaborés pour les résidents astreints à des régimes alimentaires particuliers.

Un espace accueil-restauration a été spécialement conçu à la Maison de Retraite Sarepta afin que les résidents de l'unité Elie puissent recevoir leur famille ou leurs amis, à déjeuner ou à dîner, dans un cadre de vie convivial et intime.

Les prestations annexes

L'entretien des locaux personnels et communs est effectué quotidiennement par le personnel de la Maison de Retraite, en respectant les protocoles d'hygiène.

Un ouvrier d'entretien spécialisé assure toutes réparations courantes.

Le personnel soignant

L'unité Elie, grâce à une équipe pluridisciplinaire formée et à des équipements adéquats, est une structure pouvant accueillir des personnes âgées qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le médecin coordonnateur garantit la permanence des soins. Les résidents gardent cependant le libre choix de leur médecin traitant, sous réserve de l'adhésion de celui-ci au règlement intérieur régissant la bonne organisation des soins au sein de l'établissement.

En cas de problème de santé, il est fait appel, en priorité, au médecin traitant habituel choisi par les résidents. Une équipe permanente de personnels soignants diplômés assure les soins quotidiens sur instruction et en liaison avec les médecins traitants. Les pédicures et les kinésithérapeutes interviennent à titre libéral dans l'établissement.

Demande et Admission

L'admission se fait uniquement sur dossier que vous pourrez retirer à l'accueil de la Maison de Retraite ou vous faire envoyer. Ce dossier comporte une partie administrative complétée par vos soins et une partie médicale remplie par le médecin traitant.

Le compte-rendu d'une évaluation des fonctions cognitives est également à joindre au médecin coordonnateur. A la réception du dossier, un entretien de pré-accueil vous sera proposé.

Les Tarifs

Le prix de l'accueil de jour et des hébergements permanent et temporaire est proposé chaque année par le Conseil d'Administration puis arrêté par le Président du Conseil Général du Bas-Rhin. Il comprend l'hébergement à la journée, le repas, le goûter, les boissons, les soins, ...

Les résidents peuvent bénéficier, le cas échéant, de l'APA et de l'aide sociale.

Contacts

- Président du Conseil d'Administration : M. HIGEL Bernard,
- Directeur Général de SAREPTA : M. BACH Gauthier,
- Directeur : Mme HUGEL Carmen
- Médecin référent : Dr PETITJEAN,
- Psychologue clinicienne : Mme MEYER Audrey.

Plan d'accès

